





Directeur Général, Directeur de publication	Aboubacar Sédikh BEYE		
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR		
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale (DSECN)	Mbaye FAYE		
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS)	Papa Ibrahima Silmang SENE		
Directeur du Management de l'Information Statistique (DMIS)	Mamadou NIANG		
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (DAGRH)	Djibril Oumar LY		
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE		
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL		

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Oumar DIOP, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Mady DANSOKHO, Abdoulaye M. TALL, Ndeye Aida FAYE, Mamadou AMOUZOU, Ndeye Binta DIEME, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Atoumane FALL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO.

COMITE DE REDACTION						
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP					
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouth DIOUF					
2. MIGRATION	Awa CISSOKO & Ndèye Lala TRAVARE					
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY					
4. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU					
5. SANTE	Atoumane FALL					
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOUM & Maguette SARR					
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE					
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU					
9. AGRICULTURE	Mamadou Diang BAH					
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou Diang BAH					
11. ELEVAGE	Amadou Racine DIA					
12. PECHE MARITIME	Mouhamadou B. DIOUF & Wouddou DEME					
13. TRANSPORT	Fahd NDIAYE & Jean Paul DIAGNE					
14. BTP	Fahd NDIAYE					
15. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE					
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP					
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR					
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou DAFFE, Hamady DIALLO & Madiaw DIBO					
19. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE					
20. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO					

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web: www.ansd.sn; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers ISSN 0850-1491

Introduction

Le secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) joue un rôle important dans l'économie Sénégalaise. Il regroupe plusieurs activités qui sont la conception, la construction, la déconstruction, la réhabilitation, l'entretien et la dépollution des ouvrages publics et privés. Les activités de construction comprennent les constructions résidentielles (immeubles, villas, etc.) et les constructions non résidentielles. S'agissant des constructions non résidentielles, elles se composent, entre autres, des infrastructures de transport (routes, voies ferrées, ports, aéroports, etc.), des infrastructures urbaines (centres commerciaux, monuments, etc.), des constructions industrielles (usines, entrepôts, réservoirs, etc.) et hydrauliques (barrages, digues, etc.).

L'offre sur le marché des BTP est structurée autour d'une dizaine de grandes entreprises s'affairant dans le gros-œuvre et de petites et moyennes structures assurant la sous-traitance et le second œuvre. Les exigences des normes de construction dans le secteur agissent comme une barrière à l'entrée. Plus les spécifications techniques requises pour la réalisation des ouvrages sont contraignantes (routes, aéroports, ponts, gratte-ciel, etc.), plus les entreprises pouvant répondre aux besoins se font rares. La demande provient de l'Etat pour les infrastructures publiques, des entreprises pour les infrastructures urbaines (centres commerciaux, etc.) et industrielles (usines, laboratoires, etc.) et des ménages (individuellement ou collectivement à travers des coopératives d'habitat) pour les constructions à usage d'habitation.

L'objectif de ce chapitre est d'appréhender le comportement des BTP. Il est subdivisé en deux sections, une première traitant des indicateurs issus des comptes nationaux et une seconde consacrée aux réalisations, projets et programmes en cours dans le secteur.

XIV.1. LES INDICATURS DES BTP

XIV.1.1. LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Le ciment constitue l'un des principaux intrants dans l'activité de construction. De 2009 à 2014, il est noté une tendance haussière de la production de ciment, hormis le repli qui a été enregistré en 2013. En 2014, il est observé une croissance de 8,1% de la production de ciment par rapport à l'année précédente. Ce résultat est en liaison avec la hausse de la demande intérieure et extérieure. S'agissant des ventes locales et celles à l'exportation, elles ont progressé respectivement de 11,3% et de 2,5%.

Il faut rappeler également que la baisse de la production enregistrée en 2013 est en liaison avec le repli de la demande extérieure malienne de ciment.

Tableau XIV-1: Production et ventes de ciment (milliers de tonnes)29

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Production	3 312	4 077	4 720	4 723	4 543	4 910
Ventes locales	2 263	2 395	2 570	2 520	2 783	3 097
Ventes à l'exportation	1 053	1 669	2 141	2 168	1 770	1 813

Source : ANSD

En 2014, la branche a affiché une valeur ajoutée de 336³⁰ milliards de FCFA contre 298 milliards (en valeur) en 2013, soit un accroissement de 12,7%.

XIV.1.2. LA CONSTRUCTION

Hormis le repli de 1,0% noté entre 2011 et 2012, le sous-secteur de la construction a connu une expansion normale durant la période sous revue. La valeur ajoutée de la branche « construction » en 2014 s'est établie à 278 milliards contre 250 milliards en 2013 -en volume-, soit une hausse de 11,3%.

En 2014, la construction représentait 5,0% du PIB réel et 24,8% de la valeur ajoutée en volume du secteur secondaire contre respectivement 4,7% et 23,5% l'année précédente.

_

²⁹ La différence entre la production et la somme des ventes résulte des mouvements de stocks - stockage, déstockage-.

³⁰ Données issues des comptes nationaux.



Tableau XIV-2 : Evolution de la valeur ajoutée des activités de construction -milliards de FCFA aux prix constants de 1999-

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
VA construction	201	210	226	224	250	278
VA secondaire	890	923	980	1 013	1 064	1 121
PIB	4 686	4 882	4 968	5 180	5 357	5 581

Source : ANSD

XIV.2. REALISATIONS, PROJETS ET PROGRAMMES DANS LE SECTEUR DES BTP

Dans cette section, les réalisations enregistrées dans le secteur sont analysées. Elles concernent la construction de logements pour l'habitat social et les travaux de génie civil (routes, aéroports, etc.).

XIV.2.1. CONSTRUCTION RESIDENTIELLE

L'offre de logements est le fait de promoteurs publics et privés ou, dans le cas de la construction pour soi, des ménages et des coopératives d'habitat.

La Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré (SNHLM) et la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP) sont des acteurs majeurs de ce segment de la construction.

Au cours de l'année 2014, les réalisations qui ont été effectuées portent sur la vente de soixante et un (61) terrains dans les zones suivantes : (i) Huit (08) terrains à KEUR GORGUI ; (ii) quarante-deux (42) terrains à KEUR MASSAR ; (iii) onze (11) terrains à MBAO VILLE NEUVE.

Il convient également de signaler que soixante-trois (63) terrains ont été lotis et construits à SACRE CŒUR III et VDN Extension II durant l'année 2014.

XIV.2.2. CONSTRUCTION NON RESIDENTIELLE

Les réalisations dans le domaine de la construction non résidentielle sont classées en infrastructures routières, infrastructures aéroportuaires, portuaires et ferroviaires, ouvrages d'art, bâtiments et édifices à accès public, et autres constructions non résidentielles.

XIV.2.2.1. infrastructures routières

Il convient de signaler que l'année 2014 a été marquée par des réformes stratégiques majeures sur le modèle de développement économique et social du Sénégal. En effet, le Sénégal s'est doté du Plan Sénégal Emergent -PSE- qui vise, entres autres, à accélérer son développement. Ce plan repose sur trois axes stratégiques qui sont : (i) axe 1 : la création de richesses et d'emplois, (ii) axe 2 : la promotion du capital humain, l'élargissement de l'accès à la protection sociale, et la préservation des conditions d'un développement durable, (iii) axe 3 : la réponse aux exigences de bonne gouvernance et d'intégration régionale. Par ailleurs, six (06) secteurs productifs ont été définis pouvant servir de moteurs à la croissance inclusive et à la transformation structurelle de l'économie visée par l'axe 1. Parmi ces secteurs porteurs de croissance, figurent les infrastructures de transport qui devraient contribuer à promouvoir une économie dynamique et compétitive. A ce titre, l'AGEROUTE qui est l'Agence responsable des travaux de réhabilitions, d'entretien et de construction de routes, va jouer un rôle catalyseur et de levier pour continuer à renforcer les infrastructures routières sur l'ensemble du territoire national.

En passant en revue l'année 2014, il ressort que les projets prioritaires définis par le Gouvernement sont achevés ou sont en cours de réalisation. Il s'agit des projets routiers et autoroutiers, des ponts -ouvrages d'art- et des projets spéciaux. L'état d'avancement des travaux se présente comme suit :

a) Les travaux achevés

Durant l'année 2014, sept (07) projets ont été achevés comprenant 03 projets de construction /réhabilitation de routes et 04 projets de construction d'ouvrages d'art pour un coût global estimé à 27,3 milliards FCFA. Sur ce point, il faut retenir les réalisations suivantes :

- les travaux d'aménagement du contournement de la Ville de Médina Gounass (10 Km);
- les travaux de construction de la voirie intérieure, de la bretelle de la façade et d'un héliport, y compris sa bretelle d'accès d'environ 200 m au niveau du Centre International de Conférence Abdou DIOUF -CICAD- de Diamniadio;
- les travaux d'aménagement de la route Vélingara Badiara, -cette route assure la liaison entre le Sénégal et la Gambie-;
- les travaux de construction d'autoponts aux carrefours de Thiaroye et Keur Massar (200 ml);

les travaux de construction du pont de la Geôle, --ce pont permet d'améliorer la mobilité et d'assurer la sécurité des personnes et des biens à Saint Louis-, ainsi que du pont de Halwar et de ses voies de raccordement (7 km), assurant également le franchissement de cours d'eau et désenclavent de certaines localités du pays.

b) Les travaux en cours

Durant l'année 2014, il est noté que vingt (20) projets étaient en cours de réalisation et présentaient un niveau d'avancement satisfaisant. Ces projets ont trait aux travaux suivants :

- la construction de l'Autoroute Aéroport International Blaise Diagne -AIBD- -Mbour y compris les bretelles de connexion de la DISEZ et l'Aéroport (55 km);
- la construction et l'aménagement de la VDN section 3 : tronçon Golf Tivaouane Peulh, y compris la bretelle d'accès au village de Tivaouane Peulh (19 km);
- la réhabilitation du tronçon Richard toll Ndioum sur la RN2 de la région de Saint- Louis (18 km), de la RN6 -tronçon Ziguinchor – Tanaff (116 km)-, de la route Tambacounda-Dialacoto (65 km);
- les remises en état de la grande Niaye entre Rufisque et Lompoul (lot 1 de 122km), de la grande Niaye entre Diogo et Lompoul -lot 3 de 30 km-, de la grande Niaye entre Bayakh-Notto et Notto-Mboro -lot 2 de 47 km-;
- le projet de modernisation de Touba -tronçon Touba Tawfekh Touba Rouf (17,2km)-;
- la réhabilitation de la RN6 -tronçon Kolda Vélingara (99 km)--, de la route Manda Douane – Vélingara (37 km), de la route Ourossogui-Matam (10km), et de la RN6 -tronçon Tanaff-Kolda (72 km)--;
- la construction et la réhabilitation de 10 km de voirie à Tivaouane(10 km);
- le programme Spécial Tivaouane -Esplanade des mosquées- et les travaux de construction des postes juxtaposés de Boundou Fourdou.

Pour ce qui est **des ouvrages d'art**, les travaux en cours ont porté sur la construction des ponts de Kédougou et de Kolda.

Dans le cadre du Programme d'Entretien Routier Annuel -PERA-, les efforts entrepris durant les années précédentes se sont poursuivis en 2014. Durant la période sous revue, les travaux réalisés sur le réseau ont permis d'améliorer la qualité des routes et celle des services offerts aux usagers et d'augmenter le niveau de sécurité dans les transports routiers.

Au titre des pistes de production, l'achèvement du programme des 1200 km de pistes de désenclavement initié par le Gouvernement a été constaté.

L'AGEROUTE participe également à la réalisation du Projet Pôle de Développement de la Casamance -PPDC- financé par la Banque Mondiale et l'État du Sénégal. A cet effet, une convention de maîtrise d'Ouvrage Déléguée a été signée entre l'AGEROUTE et l'Unité de Gestion du PPDC en Août 2014 pour une prise en charge de la composante n°2 « Accessibilité Rurale». Les travaux de réhabilitation des routes nationales n°2 et n°6, et de reconstruction du pont de Kolda sont effectués dans le cadre d'un Accord d'Entité d'Exécution signé le 28 septembre 2010 avec le MCA-Sénégal.

Cette composante vise à désenclaver les communautés rurales les plus isolées et à améliorer l'accessibilité aux populations des routes menant vers les marchés locaux.

L'objectif de ce projet est de développer le potentiel économique de la Casamance dans la perspective d'instauration d'une paix durable dans la région.

c) Exécution budgétaire et financière

Le Budget Consolidé définitif de l'AGEROUTE, après réaménagement, s'élève à 203 688 931 199 FCFA, et se présente comme suit : (i) fonctionnement et Equipement : 4 742 621 498 FCFA ; (ii) investissement : 198 946 309 701 FCFA dont 63 742 300 101 FCFA pour le PERA, 95 033 709 600 FCFA pour BCI/ETAT et 40 170 300 000 FCFA pour les bailleurs.

Concernant les réalisations -encaissements-, elles s'élèvent à 161 357 853 43231 FCFA, soit un taux d'encaissement de 79%. Selon l'AGEROUTE, ce taux s'explique par : (i) la mobilisation exceptionnelle des recettes de la contrepartie BCI pour 92 317 709 600 FCFA; (ii) le taux de réalisation satisfaisant pour les ressources attendues du Fonds d'Entretien des Routes Autonome (FERA) (42 067 250 264 FCFA) et des partenaires techniques et Financiers pour un montant de 22 706 961 370 FCFA.

Au titre des dépenses, les montants exécutés au 31 décembre 2014 s'élèvent à 114 096 267 573 FCFA, soit un taux de 56%, en partie expliqué par la mobilisation tardive des ressources.

XIII.2.2.2 INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES

Concernant l'état d'avancement des travaux, l'année 2014 a été jugée beaucoup plus favorable par l'AIBD. En terme d'infrastructures, l'AIBD a atteint plus de 80% d'avancement des travaux. Les travaux confiés à l'entreprise **Saudi Binladin Group**

_

³¹ Les chiffres proviennent du rapport d'Activités de l'AGEROUTE 2014.

(SBG) ont connu un progrès de plus de 26% avec un coût total prévisionnel d'exécution des travaux de (299, 4 milliards de francs CFA).

Au titre des résultats obtenus en 2014, figurent :

- la finalisation des travaux de revêtement muraux, d'installation des faux plafonds et de finition au niveau des bâtiments ;
- la finalisation de l'installation du système hydrant pour l'avitaillement en Jet des avions au parking;
- l'avancement notable des réseaux (eau et électricité);
- la finalisation de la pose de la conduite menant vers la station d'épuration ;
- la finalisation des installations de plusieurs systèmes aéroportuaires (tribagages, téléaffichage, rayons X, détection d'explosifs, etc.);
- la finalisation des installations des équipements au niveau de la centrale des utilités (transformateurs, cellules, tableaux et coffrets électriques) ;
- la réception en usine de vingt-sept (27) équipements/systèmes sur trente-deux (32).

Les autres travaux qui ne figurent pas dans le contrat **SBG** portent sur la réalisation du site de l'aéroport et de celui du recasement.

Pour le site de l'aéroport, les réalisations ont porté sur :

- le dalot de protection de Diass ;
- les brigades de gendarmerie ;
- le bâtiment administratif;
- le centre médical ;
- le bureau de poste ;
- les deux bâtiments handling.

S'agissant du site de recasement, les travaux effectués ont porté sur :

- la construction des équipements sociaux (mosquée, école, terrain multifonctionnel, etc.);
- la construction des 42 logements supplémentaires.

Sur le plan environnemental et social, la construction de 300 logements a été finalisée et des équipements socio-collectifs tels qu'une école primaire de 12 classes, des mosquées et une case de santé ont été réalisés.

De plus, l'AIBD a procédé à l'indemnisation des populations affectées par le projet, répartie comme suit :

- une première tranche d'un montant de 111 363 300 FCFA à partir de février 2014 a été payée;
- un montant de 72 229 597 FCFA relatif aux indemnités de pertes de récoltes a été payé sur une somme globale de 172 298 037 FCFA décaissée par AIBD SA.

Figure XIV-1 : Maquette de l'Aéroport International Blaise DIAGNE (AIBD(



Conclusion

La bonne tenue de l'activité du secteur des BTP (+7,5%) en 2013 s'est poursuivie en 2014 avec une croissance de 10,5%. Au cours de la période sous revue, la production de ciment (+8,1%), ainsi que les ventes locales (+11,3%) et celles à l'exportation (+2,5%) ont progressé par rapport à l'année précédente. Le bon comportement des ventes locales et à l'exportation est justifiée par une hausse de la demande intérieure et extérieure.

Il convient de signaler qu'il existe un réel potentiel de croissance dans le secteur avec les grands chantiers en cours d'exécution ou de finalisation. Il s'agit notamment des travaux de l'AIBD, des projets d'extension de la Voie de Dégagement Nord (VDN), et d'autres infrastructures routières, etc.